

INFORMATIONS

Le Temple-sur-Lot (47) 2018



Hébergement : Dans les locaux du centre omnisport, chambre de 2 à 4 lits avec salle de bain, sanitaire privatif, télévision, internet et wifi, salle de réunion. Toute la literie est fournie mais pas le linge de maison.

Restauration : Les repas sont préparés sur place et servis dans la salle du restaurant de la Base. Le petit déjeuner est servi sous forme de buffet à partir de 8h00, avec café, lait chaud et froid, thé, jus d'orange, pain, céréales, beurre et confiture. Servis à table (à 12h30 et 19h30) les déjeuners et dîners sont composés de deux entrées, d'un plat principal chaud accompagné des légumes et desserts.

Activités détente : Du lundi au jeudi inclus, de 14h30 à 16h30, accès à la piscine et/ou à la salle de musculation. Mise à disposition de VTT et canoës suivant planning.

Règlement du stage : Paiement 50% d'arrhes à l'inscription et le solde le 1er jour du stage.

Inscriptions : à adresser impérativement avec les arrhes obligatoirement joints à :
Maître Roland HERNAEZ -«Tombe Boucs» -Route de Clairac-47260 LAPARADE.

Autres possibilités d'hébergement :

À 5kms Chalets de village de vacances de port lalande 47260 Castelmoronsur lot.
Infos et réservation au 04.68.37.65.00

Mail : gb@grandbleu.fr / Site internet : www.grandbleu.fr

Gîtes voir adresse sur le site : www.gites-de-france-47.com

Formule et tarifs 2017

Arrivée le dimanche à 17h00 -Départ le vendredi 14h00

Formule N°1 *: Stage + Pension complète + Dojo + Activités **385 Euros**

Formule N°2 ** : Stage + 5 déjeuners + dîner du jeudi soir + Dojo + Activités
(Pour ceux ayant un hébergement extérieur) **242 Euros**

Formule N°3 : Stage + Camping sur le centre + Dojo + Activités
+ 5 Déjeuners + Dîner du jeudi soir **268 Euros**

En Option : Du vendredi soir au samedi matin
(selon les disponibilités d'hébergement) **40 Euros**
Dîner + Hébergement nuit + Petit déjeuner.

* Possibilité d'avoir un accompagnant - 255 €

** Toutes les personnes qui choisissent l'option de se loger à l'extérieur du centre omnisport de Le Temple sur Lot ont l'obligation de prendre la formule N°2.